

Guide des archives communales d'

ALLEMOND

Présentation

Ce guide porte sur les archives communales, c'est à dire l'ensemble des documents produits ou reçus par la communauté d'habitants sous l'Ancien Régime (avant 1790) puis par la commune à partir de 1790. Il détaille les archives principales : parcellaire et péréquaire (ou courcier)¹, délibérations, registres paroissiaux, état civil, recensement de la population, plan cadastral, délibérations du bureau de bienfaisance.

Lieux de conservation

Les documents sont conservés en mairie ou, pour ceux antérieurs à 1945, pour certaines communes, aux Archives départementales sous forme de dépôt.

Communicabilité

Les archives sont communicables selon les délais définis dans le Code du Patrimoine si elles ont été classées et si leur état matériel le permet.

Pour aller plus loin

Consulter le guide « Retrouver le double d'un document communal dans les archives départementales, 1800-1945 » (en ligne sur archives.isere.fr).

Carte d'identité administrative

Arrondissement : Grenoble
Canton (jusqu'en 2014) : Bourg-d'Oisans
Canton (depuis 2015) : Oisans-Romanche

Historique de la conservation des archives de la commune

De l'Ancien Régime, ne restent que les registres fondamentaux.
Des archives produites par l'administration communale à partir du XIX^e siècle, peu ont été conservées. Le registre de délibérations 1792-1812 avait été volé entre 1943 et 1965. Réapparu dans les années 1990 lors d'une vente aux enchères, il a été restitué à la commune.
Les archives se sont également appauvries des recensements de la population 1846-1936.

¹ Le parcellaire sous l'Ancien Régime servait en quelque sorte de matrice cadastrale : y étaient inscrits les biens immobiliers et fonciers avec le nom de leur propriétaire. Le péréquaire ou courcier servait à enregistrer les mutations survenues. Ces documents étaient établis dans un but fiscal.

Archives de la commune conservées en mairie

1. Classées : non

2. Documents principaux :

Registres paroissiaux.	1744-1792
Délibérations.	1792-1810, dep. 1839
État civil.	dep. 1793
Plan cadastral.	1829
Bureau de bienfaisance : délibérations.	1882-1966

Archives de la commune déposées aux Archives départementales de l'Isère

1. Classées : oui en partie

Cote : 4 E 23

Répertoire par A. Bouilloc, archiviste, 1996, 6 p. (consultable sur archives.isere.fr).

Métrage : 0,40 mètre linéaire classé et 0,10 mètre linéaire non classé

2. Documents principaux :

Regests (parcellaires).	1652-1823
Terriers généraux (péréquaires).	1700-1826

Sources complémentaires : archives de la commune hors des fonds communaux

1. Aux archives départementales de l'Isère :

2C395	Rôle de taille.	1769
4E22	Archives anciennes du mandement et de la communauté du Bourg-d'Oisans.	
3F64	Arrêt de la Chambre des Comptes de Grenoble qui condamne les habitants du Rivier à participer aux charges et contributions d'Allemond en Oisans (<i>latin</i>).	1522
H+_GRE/H_1121	Recueil de plans des « bâtiments et artifices de la fonderie nationale d'Allemond en Oisans dans le Haut Dauphiné ».	s.d., XVIII ^e s.
1J321/3	Relevé de documents concernant la montagne d'Olle-en-Oisans.	1517
L1267-1272, 2950-2959, 2984-2985	Municipalité de canton de Bourg d'Oisans ² .	an IV-an VIII
1Mi155/1	Recensement de la population (<i>microfilm</i>).	1881-1896
1Mi224	Dossier de la concession des Chalanches, mines de plomb, cuivre et argent, sur la commune d'Allemond (<i>microfilm</i>).	1808-1944

2. À la Bibliothèque municipale d'études et du patrimoine de Grenoble

O11674	Procès entre la communauté et Jean Basset.	vers 1670
R8175/1	Mémoires pour la communauté contre le duc de Villeroy et autres.	1785
R8451	Pièces de procédure.	XVIII ^e s.-XIX ^e s.

2 La municipalité de canton de Bourg d'Oisans administra de l'an IV à l'an VIII les communes de Bourg-d'Oisans (s'étendant au territoire des Gauchoirs), Allemond, Auris, Besse, Clavans, Le Freney, La Garde, Huez, Livet[-et-Gavet], Mizoën, Mont-de-Lans, Ornon, Oulles, Oz-en-Oisans, Saint-Christophe-en-Oisans, Vaujany, Venosc, Villard-Notre-Dame (alors dénommé Villard-Eymond), Villard-Reculas et Villard-Reymond.